



COLLOQUE^{sur} l'Innovation Pédagogique en Philosophie

5^e édition
3 OCTOBRE
2019

Inscription en ligne



Programmation scientifique

Cette année, la cinquième édition du colloque sur l'innovation pédagogique en philosophie se déroulera le **03 octobre** au cégep de Granby. D'envergure provinciale, ce colloque rassemblera les professeurs de la discipline qui enseignent les trois cours obligatoires dispensés (Philosophie et rationalité, L'être humain, Éthique propre au programme) au collégial ou d'autres du cursus universitaire, ainsi que de nombreux chercheurs et professionnels du domaine de l'éducation. Depuis cinq ans, cet événement a pour but de promouvoir l'innovation, partager différentes approches pédagogiques et valoriser divers projets académiques pratiqués dans les institutions collégiales et universitaires québécoises. En ce sens, les participants auront la possibilité de tisser entre eux de meilleurs liens, réinvestir les connaissances, dynamiser leur approche pédagogique autant que la pratique de la philosophie en milieu scolaire, que ce soit dans le cadre des programmes techniques ou préuniversitaires.

Pour sa cinquième édition, le colloque propose différentes activités interactives qui permettront aux participants de recueillir des informations pertinentes, témoigner de leurs pratiques innovantes, discuter de la didactique et du contexte pédagogique de l'enseignement de la philosophie. Ainsi, nous proposons aux personnes inscrites une série de présentations et, en après-midi, des ateliers interactifs. Ces activités seront basées sur les pratiques pédagogiques et techno pédagogiques actuelles des présentateurs. À cet égard, **le colloque 2019 s'articule autour du thème de la compétence.**

Thème central

Dans le cadre de sa pratique professionnelle, le professeur de philosophie revendique une compétence qui, de manière globale, repose sur l'aptitude et la capacité à dispenser des connaissances générales et disciplinaires, tout en s'assurant de guider la conduite et le cheminement intellectuel de ses étudiants. Malgré la pertinence de cette définition, le concept de *compétence* demeure polysémique. Il met en lumière la maîtrise nécessaire du savoir-être, du savoir-faire et du savoir-agir que doit posséder le professeur afin d'établir une relation pédagogique signifiante avec les étudiants. Or, c'est en raison de sa complexité que le concept de *compétence* incite à la réflexion et à la remise en question des pratiques d'enseignement. En ce sens, qu'est-ce qu'un professeur de philosophie compétent? Une première conception de la compétence suggère qu'il s'agit de savoir composer avec un ensemble intégré et fonctionnel de savoirs, savoir-faire, savoir-devenir permettant au

professeur de s'adapter, de résoudre des problèmes et de réaliser des projets (Romainville, 1998). Une seconde conception propose quant à elle la capacité du professeur à faire face à une situation complexe afin de construire une réponse adaptée sans la puiser dans un répertoire de réponses préprogrammées (Perrenoud, 1999). Ainsi, en revendiquant son rôle et ses responsabilités, de quelle manière le professeur de philosophie doit-il élaborer ses stratégies pédagogiques pour répondre à des situations particulières ou des enjeux spécifiques et, conséquemment, démontrer sa compétence?

1-La compétence du professeur : j'instruis, j'accompagne, j'évalue

Dire que le professeur doit instruire pourrait relever d'une tautologie. Pourtant l'instruction – en tant qu'elle mène à la connaissance - est souvent mise de côté au nom de la compétence. Seulement, il est utopique de penser qu'il soit possible d'aider l'étudiant à acquérir une compétence en philosophie sans que le professeur sache s'ajuster au moment de partager son savoir. Ainsi, accompagner l'apprenant peut s'avérer efficace si le professeur se dote de moyens pédagogiques efficaces pour donner le meilleur de lui-même, aussi bien sur le plan du savoir qu'en présence humaine. Il faut alors que l'accompagnement offert aux étudiants puisse reposer sur une relation de confiance bienveillante. Cet accompagnement ne doit pas exclure l'importance de l'évaluation. Évaluer relève d'une compétence avérée du professeur, car s'il lui revient de juger qualitativement ou quantitativement l'apprenant il est sommé, en revanche, de réfléchir sur la capacité de réussir de l'étudiant. Par conséquent instruire, accompagner et évaluer constituent une démarche profitable si le professeur demeure lucide et critique de sa propre pratique. Dans ce contexte, quels seraient les critères d'une bonne évaluation?

2-Le sentiment d'efficacité chez l'apprenant : motivation, compréhension et réussite

Savoir apprendre n'est pas facile dans un monde à la fois submergé par la technologie et influencé par différents discours dévalorisant la réflexion philosophique. Dans une telle atmosphère, parfois hostile à la concentration de l'apprenant et à sa compréhension des contenus disciplinaires, le pédagogue a besoin de soutenir la motivation de l'étudiant. Pour ce faire, le professeur devrait se soucier d'établir des stratégies pédagogiques favorables à la création et au maintien de l'intérêt de l'apprenant. En ce sens, il se doit de contribuer à l'éveil ainsi qu'à la consolidation du désir d'apprendre et de comprendre de celui qu'il est en charge d'instruire. Dans ce contexte, l'apprenant a un rôle de premier plan à jouer dans son apprentissage s'il veut l'aider à consolider son savoir-être et son savoir-agir. Toutefois, pour y arriver, le professeur se doit de le soutenir en cultivant sa motivation et en l'amenant plus loin dans une réflexion portant sur le sens et la portée de ses apprentissages. S'il est bien accompagné et bien évalué, l'apprenant sera en mesure de reconnaître et mesurer ses capacités, ses forces et ses faiblesses. Du coup, quelle serait la prévalence de la motivation pour favoriser l'atteinte du sentiment d'efficacité de l'étudiant à l'égard de ses études?

3-La compétence techno pédagogique en situation d'enseignement

L'implantation de classes collaboratives, l'exploitation de nombreuses applications numériques et la présence de multiples plateformes techno pédagogiques dynamisent, mais complexifient parfois l'enseignement de la philosophie. Ces outils permettent de décloisonner un enseignement qui, traditionnellement, demeurait magistral. En ce sens, le professeur avait pour devoir de s'appuyer sur les textes d'auteurs pour faire comprendre le contenu théorique aux étudiants. La compétence du professeur reposait essentiellement sur la maîtrise et la transmission de différentes pensées philosophiques. Or, en 2019, pour diversifier et actualiser l'enseignement de la philosophie, l'usage efficace des TIC exige du professeur une compétence technique, pratique et pédagogique. Non seulement ce dernier doit-il comprendre l'apport facilitant et le potentiel créatif de la technologie pour lui et ses étudiants, mais il doit surtout réfléchir à la compréhension des contenus ainsi qu'à la rétention des connaissances par les apprenants. En ce sens, la *compétence* serait-elle de nature réflexive?

APPELS À CONTRIBUTIONS

Les professeurs et chercheurs intéressés à participer à la cinquième édition du colloque ont l'opportunité de proposer une présentation de 20 minutes en lien avec l'un des trois sous-thèmes. Il est aussi possible de présenter une conférence « libre » sur l'innovation pédagogique sans que le sujet soit en lien avec les trois thèmes du colloque. Sous forme d'une table ronde, d'un atelier pratique ou d'une conférence, vous pouvez suggérer une pratique pédagogique innovante que vous préconisez dans l'un de vos cours de philosophie, que vous aimeriez partager avec les participants. Le but est de mettre en commun une variété d'idées pédagogiques et techno pédagogiques. Veuillez envoyer votre proposition d'ici le 02 avril à l'adresse suivante : robert@cegepgranby.qc.ca

Notez qu'il n'est pas obligatoire de présenter une conférence pour s'inscrire au colloque.

Le 09 avril, le comité organisateur enverra par courriel l'horaire détaillé du colloque 2019 et tous les renseignements d'usage permettant de s'inscrire.

NOUVEAUTÉ 2019 : le jour même du colloque, le CIPP diffusera la première édition de sa revue numérique! À cet égard, nous recherchons des personnes intéressées à publier un article scientifique sur la pratique d'enseignement, l'innovation pédagogique ou la techno pédagogie. Vous avez jusqu'au 15 juin 2019 pour faire parvenir votre texte, d'une longueur de 800 à 1000 mots, police Time New Roman 12, à l'adresse suivante : robert@cegepgranby.qc.ca

D'ici-là, suivez-nous sur Facebook !



Colloque sur l'innovation pédagogique en philosophie – CIPP